

# COMPTEUR LINKY



*Déclaration du Conseil municipal du 6 juillet 2016*

*au sujet de l'installation des compteurs Linky*

*Votée à l'unanimité (moins une abstention)*

La ville de Montreuil a été interpellée par des habitants inquiets des conséquences de l'installation des compteurs Linky (prévue à partir de début 2017).

Bien que n'ayant pas la compétence dans ce domaine attaché à la distribution d'électricité, cela n'empêche pas la Ville de mener un dialogue exigeant avec les gestionnaires de réseau, et autorités compétentes, afin d'obtenir la transparence et les informations les plus claires pour les habitants.

La ville de Montreuil, engagée à un haut niveau dans la transition énergétique, est attentive aux dispositifs qui peuvent permettre un meilleur suivi des consommations et une meilleure gestion des flux d'énergie afin de promouvoir les énergies renouvelables.

La ville est en même temps vigilante sur les questions sanitaires, environnementales ou des libertés publiques. Les données de consommation personnelles et privées de millions d'usagers ne sauraient être ni vendues ni transmises par ERDF sans le consentement de l'utilisateur.

A l'écoute des inquiétudes exprimées, la Ville a donc décidé de relayer les questions auprès des acteurs et autorités compétentes, dans le but d'obtenir des réponses avant le déploiement des compteurs Linky.

Ces questions portent sur la diffusion des ondes électromagnétiques, leur impact éventuel sur la santé, la protection des données personnelles, les conditions de coupures à distance.

La Direction générale de la santé a mandaté l'agence nationale de la sécurité sanitaire (ANSES) pour établir "une synthèse des caractéristiques et des connaissances sur les expositions liées aux compteurs intelligents et les effets sanitaires associés". Le rapport de cette étude sera publié courant 2016. La Ville a sollicité le Ministère et le SIPPEREC pour être tenue informée sans tarder des résultats de cette synthèse.

L'accès à l'électricité, tout comme l'accès à l'eau sont des droits fondamentaux.

Attentive aux situations de précarité énergétique, la Ville demande également que soit mis en place un protocole empêchant toute coupure d'électricité à distance !

La ville insiste sur la nécessité d'un débat transparent et documenté. Elle rendra compte des réponses apportées avant le déploiement prévu des compteurs pour début 2017.